

<https://www.paris-normandie.fr/id414524/article/2023-05-17/video-pres-du-havre-les-enfan...>

Par Suzelle GAUBE

12 min read

VIDÉO. Près du Havre, les enfants de Fongueusemare dorénavant scolarisés à Écrainville

Après la dissolution, en juin 2023, du Sivos alliant les écoles de Fongueusemare et Saussezemare-en-Caux, les enfants de Fongueusemare seront dorénavant scolarisés à Écrainville dès septembre 2023. Saussezemare rejoindra l'école de Goderville.



Les maires d'Écrainville, Claire Guérout (à gauche), et de Fongueusemare, Valérie Petit, ont signé une convention qui acte la scolarisation des enfants de Fongueusemare à l'école des Charmilles d'Écrainville - Paris-Normandie



Publié: 17 Mai 2023 à 16h00 Temps de lecture: 2 min

Des mois que les deux maires de Fongueusemare et d'Écrainville ont pris contact. Maintenant, la convention est bel et bien signée. Les enfants habitant Fongueusemare (189 habitants) seront dorénavant scolarisés à Écrainville, commune la plus proche, soit vingt-deux enfants en septembre 2023.

Depuis 2010, les communes de Fongueusemare et de Saussezeumare-en-Caux (470 habitants) s'étaient regroupées en syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos). Et se partagent l'accueil des enfants, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023 : à Fongueusemare les élèves des deux communes, de la petite section au CP en une classe unique, soit une dizaine d'élèves cette année ; à Sausseuzemare-en-Caux les élèves du CE1 au CM2, soit une vingtaine en 2022-2023 en une classe. Car entre les rentrées 2021 et 2022, l'une des deux classes a été supprimée, le nombre d'élèves au Sivos étant passé de 55 à 31.

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Une baisse du nombre d'enfants

André Basille, maire de Sausseuzemare et président du Sivos, réfléchissait depuis fin 2020 à une dissolution du syndicat, au regard « *principalement de la baisse du nombre d'enfants dans [m]a commune* ». Et donc une baisse du nombre d'élèves scolarisés dans l'école, dû à « *une baisse de la natalité* ». Il ne voyait pas non plus d'un bon œil les classes multiniveaux.

La maire de Fongueusemare, Valérie Petit, n'est pas sur la même longueur d'onde. Elle a longtemps été opposée à la dissolution du Sivos. Une position qui a évolué courant 2022 quand elle a « *appris qu'il n'y aurait plus qu'une classe à Sausseuzemare en 2022-2023* » : « *Je n'allais pas me battre toute seule* ». Elle affirme en effet que de nombreux parents de Sausseuzemare ont placé leurs enfants dans une autre école lors de la rentrée 2022. Le maire de Sausseuzemare dément : « *Il n'y a que trois enfants qui sont partis dans une autre école. Douze autres étaient en CM2 et sont donc rentrés au collège.* »

Un revirement de position

Pour lui, le revirement de son homologue serait dû à la volonté d'installer une maison d'assistantes maternelles (MAM) dans le bâtiment qui accueille actuellement l'école à Fongueusemare. Une MAM qui serait tenue par trois femmes, dont l'une serait la compagne d'un conseiller municipal. Face à ces affirmations, Valérie Petit réfute. Elle assure avoir pris cette décision avant même d'avoir eu connaissance de ce projet de MAM.

Lire aussi

Ça va bouger au Havre ! Du sport gratuit tout l'été pour les Havrais de tous les âges

Escape game au Havre : qui veut entrer dans la peau d'Arsène Lupin ?

Montivilliers. Vendredi 19 mai, l'Association cycliste organise la première Course XCE de l'abbaye

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Éducation École primaire ECRAINVILLE (Seine-Maritime)

A lire aussi



SNCF. Une personne heurtée par un train en amont de la gare de Barentin : la circulation interrompue